

Téléphones portables en prison : « La fausse bonne idée »



Lors d'une interview radio sur France Inter le 17 Août dernier, la contrôleuse des lieux de privation de liberté, Madame Adeline HAZAN, est revenue sur une idée phare de ses recommandations, le développement des téléphones portables bridés en détention.

La Ministre de la Justice, Madame BELLOUBET, s'est également exprimée sur le sujet en indiquant, lundi dernier, lors de sa visite du Centre Pénitentiaire de Toulon-La Farlède, que « cette idée n'avait rien d'absurde ».

Si ce concept se base sur la volonté de renforcer le maintien des liens familiaux, la mise en place d'un tel procédé ne peut correspondre à la réalité carcérale d'aujourd'hui.

Quand on connaît l'usage illicite des téléphones portables (propagande, préparatifs d'évasion, photos, vidéos, internet, réseaux sociaux, etc...), on a du mal à croire à cette « fausse bonne idée » qui impactera à n'en pas douter la sécurité des établissements et des collègues.

La sécurité de nos établissements n'a pas de prix !!!

Pour la CGT Pénitentiaire, nous ne pouvons cautionner une telle conception qui consisterait à dire qu'il existe déjà un bon nombre de téléphones portables en prison alors pourquoi ne pas l'autoriser.

Avec plus de 33000 téléphones saisis l'an passé, ce phénomène met une nouvelle fois en exergue le manque d'étanchéité de nos établissements.

Même si la CGT Pénitentiaire a toujours été soucieuse du respect de la dignité humaine, la mise en application de l'article 57 de la loi pénitentiaire de 2009 interdisant les fouilles à corps systématiques à la fin de chaque parloir et le manque de sécurité aux abords de nos murs ne sont pas étrangers à l'intensification de ce problème qui existe depuis des décennies.

Il est grand temps que notre administration et nos politiciens prennent une bonne fois pour toute, leurs responsabilités, en mettant en place les moyens humains, matériels et législatifs nécessaires au bon fonctionnement des établissements pénitentiaires.

Donnons aux surveillants les outils nécessaires afin de lutter efficacement contre les intrusions d'objets illicites en prison.

Que dire également du nouveau fléau « des drones » qui commence à apparaître un peu partout sur nos structures. Dernièrement, c'était la MA d'OSNY qui a fait « la une » des médias sur ce sujet.

La CGT Pénitentiaire demande donc que la question de la sécurité de nos établissements en général soit débattue sérieusement au plus haut niveau du Ministère.

Les personnels pénitentiaires méritent de travailler dans des conditions dignes de notre époque et dans une sécurité optimale.

Il en va de la sécurité de tous.

Montreuil, le 24 Août 2017.